

Son Excellence l'Administrateur recommande à la Chambre des communes une mesure prévoyant, de la manière prescrite, pendant la période commençant le 1^{er} juillet 1974 et se terminant le 30 juin 1980, en ce qui concerne le blé produit à l'extérieur de la région définie dans la Loi sur la Commission canadienne du blé, et pendant la période commençant le 1^{er} août 1974 et se terminant le 31 juillet 1980, en ce qui concerne le blé produit à l'intérieur de ladite région, des paiements dont le montant est déterminé en vertu de la mesure pour chaque boisseau de blé durum et pour chaque boisseau de blé autre que le blé durum produits et vendus pour la consommation humaine au Canada; et prévoyant, de la manière prescrite, le versement d'intérêt relativement aux paiements pour la période comprise entre le 1^{er} juillet 1974 ou le 1^{er} août 1974 et l'adoption de la mesure.

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Duclos, appuyé par M. Lee,—Que l'Adresse, dont le texte suit, soit présentée à Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement du Canada:

A Son Excellence le très honorable Bora Laskin, Juge en chef du Canada et Administrateur du Gouvernement du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblée en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et sur la proposition d'amendement de M. Stanfield, appuyé par M. Wagner,—Qu'on ajoute les mots suivants à l'Adresse en réponse au discours du Trône:

«Nous signalons respectueusement à Votre Excellence que vos ministres n'ayant pas su agir résolument après les élections du 8 juillet dernier, ils ont ainsi contribué à la disparité croissante et au désarroi social et économique qui existent au pays, situation qui requiert une intervention prompte et déterminée, dont il n'est nullement question dans le discours du Trône.»

Après plus ample débat, à 5 h. 30 de l'après-midi, M. l'Orateur interrompt les délibérations, suivant les dispositions du paragraphe (4) de l'article 38 du Règlement.

Cette proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

(Vote n° 3)

POUR

Messieurs

Alexander	Benjamin	Clark
Alkenbrack	Blackburn	(Rocky Mountain)
Allard	Brewin	Clarke
Baker	Brisco	(Vancouver Quadra)
(Grenville-Carleton)	Broadbent	Cossitt
Baldwin	Cadiou	Crouse
Bawden	Caouette	Darling
Beatty	(Villeneuve)	Dick
Beaudoin	Carter	Diefenbaker

Dinsdale
Dionne
(Kamouraska)
Douglas
(Nanaimo-Cowichan-
Les Îles)
Elzinga
Epp
Firth
Fortin
Friesen
Gilbert
Grafftey
Halliday
Hamilton
(Swift Current-
Maple Creek)
Hargrave
Hnatyshyn
Hogan
Holmes
Horner
Howie
Huntington
Hurlburt
Jarvis
Jelinek
Johnston
Jones
Kempling
Knowles
(Winnipeg-
Nord-Centre)

Messieurs

Korchinski
Lambert
(Bellechasse)
Lambert
(Edmonton-Ouest)
Laprise
La Salle
Lawrence
Leggatt
MacDonald
(Egmont)
MacDonald (M^{re})
(Kingston et les
Îles)
MacKay
MacLean
Macquarrie
Malone
Marshall
Matte
Mazankowski
McCain
McCleave
McGrath
McKenzie
McKinley
McKinnon
Mitges
Muir
Munro
(Esquimalt-Saanich)
Murta
Neil

CONTRE

Messieurs

Abbott	Ethier	Marchand
Allmand	Faulkner	(Kamloops-Cariboo)
Anderson	Fleming	Martin
Andras	Flynn	McIsaac
(Port Arthur)	Foster	McRae
Andres	Fox	Milne
(Lincoln)	Francis	Morin (M ^{re})
Appolloni (M ^{re})	Goodale	Munro
Baker	Goyer	(Hamilton-Est)
(Gander-Twillingate)	Gray	Nicholson (M ^{re})
Basford	Guay	O'Connell
Bécharde	(Saint-Boniface)	Olivier
Bégin (M ^{re})	Guay	Ouellet
Blais	(Lévis)	Parent
Blaker	Guilbault	Pearsall
Breau	Haidasz	Pelletier
Buchanan	Herbert	(Hochelaga)
Bussières	Holt (M ^{re})	Pelletier
Caccia	Hopkins	(Sherbrooke)
Cafik	Jamieson	Penner
Campagnolo (M ^{re})	Joyal	Philbrook
Campbell (M ^{re})	Kaplan	Pinard
(South Western Nova)	Lachance	Portelance
Campbell	Lajoie	Poulin
(LaSalle-Émard-Côte	Lalonde	Raines
Saint-Paul)	Landers	Reid
Caron	Lang	Richardson
Chrétien	Lapointe	Roberts
Clermont	Leblanc	Robinson
Collenette	(Laurier)	Rompkey
Condon	LeBlanc	Rooney
Corbin	(Westmorland-Kent)	Roy
Corriveau	Lee	(Laval)
Côté	Lefebvre	Sauvé (M ^{re})
Cullen	Lessard	Sharp
Cyr	Loiselle	Smith
Daudin	(Chambly)	(Saint-Jean)
De Bané	Loiselle	Stollery
Demers	(Saint-Henri)	Tessier
Dionne	Lumley	Trudeau
(Northumberland- Miramichi)	MacDonald	Trudel
Douglas	(Cardigan)	Turner
(Bruce)	MacEachen	(London-Est)
Drury	MacFarlane	Turner
Dubé	MacGuigan	(Ottawa-Carleton)
Duclos	Mackasey	Whelan
Dupont	Maine	Yanakis
Duquet	Marceau	Young—122
	Marchand	
	(Langelier)	